LA BONNE PROVIDENCE APPORTE AUX PETITS ORPHELINS D'HUMBLES SOUS POUR LEUR FOYER SANS FEU.

# Vision consolante.

Chaque jour voyons-nous avec bonheur grossir la somme que la Douce Providence s'est chargée de trouver pour amoindrir un peu les souffrances de ses petits protégés qui ont froid là-bas, dans un asile au fond du Troisième district, ces chers petits êtres dont les yeux s'éteignent, dont les cris s'enrouent, secoués qu'ils sont par cette fièvre qui leur met des marbrures aux joues en attendant que le cercueil les vienne réclamer.

On est compatissant, on est bon à la Nouvelle-Orléans et dans nos campagnes. Nous ne regardons pas d'un œil sec, nos semblables qui, moins heureux que nous, n'ont pas été armés pour soutenir victorieusement les luttes de la vie. Combien de ceux qu'abrite cet asile qui nous apparaît à tous comme une île verte au milieu d'un océan, combien de ceux-là, sont entrés dans la vie par sa porte la plus sombre, et n'ont pas même pu poser leurs lèvres avides sur les seins vides de leurs mères que la faim, la misère ont tuées!

Depuis plusieurs jours, la température s'est faite moins féroce, moins meurtrière; il semble que la Providence ait reculé de quelques jours les froidures, qui nous reviendront, demain peut-être, comme pour permettre aux petits êtres souffreteux de se ressaisir, de reprendre courage, jusqu'à ce que la charité vienne leur dire: vous vivrez.

O vous qui n'avez pas le cœur endurci, allez à eux, penchez vous sur eux, et à lentes secousses, bercez leurs berceaux, endormez leurs fronts qui ne dorment plus, votre œuvre est sainte; accomplissez-la; votre amour mêlé de quelques gros sous, d'un peu d'or, changera leur agonie en espoir, en joie.

Croyez nous: quand viendra l'année nouvelle, sans mélange sera votre bonheur de percevoir dans le lointain les échos du cantique de reconnaissance qu'exhaleront ces centaines de petites poitrines. Et le souvenir de votre bienfait vous sera une force pour traverser les lourdes épreuves qui pourront vous venir. Il vous sera tenu compte à l'heure dernière d'avoir porté le long de la route ceux qui étaient tombés en chemin, d'avoir versé sur l'enfant qui n'avait plus de mère cette manne de composition divine, d'Amour et de Charité.

Voici les sommes que nous avons recueillies jusqu'à ce jour:

| | |
|---|---|
| L'ABEILLE | 10 00 |
| American Drug Store— R. Sauvage | $100 00 |
| Un négociant—cash | 20 00 |
| Cash | 2 00 |
| Juge George H. Théard | 5 00 |
| Dr Sidney Théard | 5 00 |
| Une famille charitable | 13 00 |
| Cash | 1 00 |
| Une humble bourse | 1 00 |
| J. E. Rivoire | 1 00 |
| Cash | 50 |
| Cash | 2 00 |
| Edgar Grima | 5 00 |
| F. Bildstein | 1 00 |
| Cash—un Restaurant | 5 00 |
| Une amie des Orphelins | 50 |
| Cash | 25 |
| Henri | 25 |
| Mme H Rolling | 10 00 |
| J. B. Levert | 10 00 |
| Priez Pour Nous | 2 00 |
| Total | $194 50 |

## MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

### Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Louis Joseph Kuntz à Florence Cécilia Orr; Frank A. Barthet à Catherine Thomas; Gustave Joseph Buisson à Alice Jeanne Chapotin; John W. Giepert à Maggie Keogh; Geo P. W. Springer à Olivia Wax; Frank Barback jr. à Angélina Martin; Walter Mattai à Ellen Murray; Alcide Wiltz à Mary C. Feast; Audrene Clément à Aimée Lambert, Charles F. Kelly à Katie Quinn, John Cross à Clara Lemons, Hubert Maurice Drouet à Anna Emilie Neyrey, Elliott Hingle à Elizabeth Meyers, Henry Nicholas Bohn à Elizabeth West, William John Gallagher à Louise Ferrer, Walter Blanchard à Bertha M. Krohn, Jean Marie Partinbène à Henriette Ducos, John Billeps à Rosa King.

NAISSANCES — Mmes O. J. Zubobier, un garçon; Ed. Williams, un garçon; P. A. Markey, un garçon; O. L. Peyronnin, un garçon; W. D. W. Storm, un garçon; N. Sunseri, un garçon; J. D. Williams, un garçon; S. Ally, un garçon; G. J. Laner, un garçon; Jno Gebs, une fille; Ch. Peyton, une fille; S. Dalia, une fille; Z. Hymel, une fille; Ch. Wack, une fille; H. Crummey, une fille; F. T. Reynolds, une fille; Jos Fredericks, une fille.

DÉCÈS—Annie Lynch, —401 ave. Pacific, Algers; Aug. O. Kelly, 42 ans, 932 Julie; Mme. J. A. Lyons, 30 ans, 337 ave. Haward; Mme Maria Fernandez, 66 ans, 1922 Bourbon, M. B. Thomas, 5 mois, 3121 Chesnut; Armentine Clement 3 mois, 1632 New-Orleans; Rev. Père P. E. Mesme, 58 ans, Flood et Peters; Jeneva Richards, 50 ans, Hôpital de Charité; Mme Mary Forsterman, 18 ans, Audubon et Poplar; Chs. O. Tallaferio, 21 ans, Hôtel Dieu; Rosalie Bazile, 17 jours, 1431 Boronne; Max Valz, 65 ans, Petites Sœurs des Pauvres; Thos. Welsh, 63 ans, Petites Sœurs des Pauvres; G. F. Wilson, 20 ans, 312 S. Franklin; Sophie Nicks, 32 ans, 1222 St. Claude; Wm. Munson, 25 ans, 1207 Cleveland.

## Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Julius Pierre, Querin Muller, Wm Campbell.

E. C. Hodder vs Chas J. Bell, réclamation de $200 sur des billets.

L'Etat de la Louisiane vs Mutual Aid & Protective Association, réclamation de $150 sur une licence de 1901.

John Schwab vs C. B. Soares, séquestration de $350.

Hy Clay Foster vs Dina Laften, demande de divorce.

Joseph L. Onorato vs William H. Reynolds, action en recouvrement de $360 pour des services de profession.

L'Etat de la Louisiane vs Crescent Benevolent Association et Stephen Derbes, réclamation de $150 sur des licences.

# FAITS DIVERS.

## La question des levées

### Appel au Congrès

Il y a eu hier à midi un très important meeting du Bureau des Levées de la Nouvelle-Orléans. Un grand nombre de nos Bourses commerciales étaient présents. Il a été adopté des résolutions demandant à la Commission des levées de demander au Congrès l'appropriation d'un million de dollars pour les réparations des rives du fleuve, de Carrollton aux casernes.

Les Bourses commerciales de la ville ont demandé au Maire de prendre des mesures dans ce but.

Le Bureau des Levées a songé à demander la co-opération de toutes le Bourses et autres grands établissements commerciaux pour exercer une plus forte pression sur le Congrès.

Il a été décidé que le président Thomas nommerait un comité de cinq messieurs choisis dans ces institutions.

Sur la proposition de M. McCloskey les trois présidents de chemins de fer, MM. Fish, Gould et Harriman, ont été priés d'aller à Washington pour appuyer la demande du comité.

Le président Wolf, de la Chambre de Commerce, a vivement soutenu cette idée.

Les membres du bureau, O. Thyman, J. Koenig, P. Eizardi, McLaysoux, Abascabal, Chas Venni et Moulin étaient tous présents.

Les Bourses ont également nommé des délégués: MM. Stoddard, de la Bourse aux produits; U. Wolfe, de la Chambre du commerce; H. Leake, l'Hon. Adolph Meyer, le major Harrod, le major Richardson, Bernard McCloskey, le capitaine Truslow et M. Wassimer.

Les levées sont en ce moment privées de protection.

On demande au gouvernement de voter des fonds suffisants pour les réparer au nom de la ville, de toutes les Bourses et de tous les établissements commerciaux et maritimes.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

## L'affaire des hangars.

Hier matin, M. Ch. Carroll, avocat des industriels qui louent les hangars au sucre, s'est présenté devant un comité chargé de régler la dispute qui s'est élevée à ce propos. Il a été décidé de convoquer un meeting des directeurs et actionnaires de la Compagnie des Hangars.

Deux propositions ont été faites en vue d'arriver à un règlement final. M. Carroll devra convoquer ce meeting à temps pour pouvoir soumettre son rapport au comité spécial, jeudi 2 janvier, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Etaient présents au meeting Messieurs McRacken, Shields et O'Connor. L'avocat de ville était aussi présent à la séance.

Il a été convenu de soumettre au Bureau la somme la moins élevée au comptant dans les 60 jours à partir du vote d'une ordonnance pour le règlement des $90,000 que l'on croit dus, en vertu de l'estimation faite en janvier 1897, mais à condition que les locataires abandonneraient à la ville le contrôle des hangars.

Il en sera à peu près de même pour les certificats. Ils seront payables au taux de 6 pour cent par an avec paiements par tiers sur les fonds des budgets de 1903, 1904 et 1905.

Les certificats porteront intérêt à partir de la date de l'ordonnance qui sera adoptée avant les 60 ou 90 jours.

Ces propositions vont êtres soumises par M. Carroll à ses clients. Le comité se réunira jeudi prochain. Immédiatement il y aura un meeting des comités conjoints de police, des édifices publics et des finances pour régler définitivement cette affaire.

## Mort subite.

Hier matin James Gaffney, un homme très connu dans le journalisme, un stéréotypeur de talent, est mort subitement sur le trottoir rue du Camp.

Il demeurait rue Marais, près St-Louis.

Il a été soudainement pris d'une toux si violente qu'il est tombé sur le trottoir. Un docteur du voisinage a été appelé; mais il mort presque immédiatement.

Gaffney travaillait en dernier lieu pour les frères Slattery comme collecteur.

Son corps a été transporté à la morgue.

## Démission de M. F. Roder.

Le colonel Frank Roder, président depuis 7 ans de la Banque Métropolitaine, rue du Camp, a donné sa démission.

Il se retire des affaires. On lui a demandé de retirer sa démission. Il a persisté dans sa résolution. On croit généralement qu'il aura M. A. G. Ricks pour successeur.

Des résolutions de regrets ont été votées par les directeurs de la Banque. M. Roder est fort estimé et très aimé.

Ces résolutions sont signés: Geo. Soulé, F. F. Hansell et Dunnser.

## M Maxmonis très malade.

Des dépêches télégraphiques de New York annoncent que M. Ambrose A. Maginnis est très malade à l'hôtel Waldorf-Astoria. On craint qu'il ne puisse passe relever de cette maladie.

## SUICIDE

W. Hackett, un cordonnier blanc âgé qui était sans emploi depuis quelque temps et était malade depuis cinq semaines par suite des froids récents, a été trouvé mort dans son lit dans la maison de pension de Mme Roberts, 825 rue Lafayette. Il était âgé de 65 ans.

Le coroner Richard a fait une enquête et a constaté que Hackett avait pris du laudanum dans l'intention de se tuer. Il laisse un fils qui habite le Massachusetts.

## L'Illinois Central

Prend la liberté d'annoncer pour les jours de fêtes le taux de un et un tiers de prix pour l'aller et le retour. Billets en vente décembre 21, 22, 23, 24, 25, 30, 31 et janvier 1. Limite pour le retour le 3 janvier 1902.

## Congrès du corps enseignant de la Louisiane.

Un homme d'état français resté célèbre s'écriait un jour en pleine chambre des députés: "Donnez-moi de bonnes finances et je vous ferai de bonne politique." On pourrait en dire autant à propos de l'éducation: "Donnez-moi de bons professeurs, des élèves réellement instruits, et je vous ferai de bons citoyens." Il en doit être ainsi sous toutes les formes de gouvernement, à plus forte raison dans les républiques, parce que là il n'y a pas de privilèges, parce que les mêmes devoirs pèsent également sur les épaules de tous, petits et grands, riches et pauvres, ignorants et savants. C'est ce qu'ont parfaitement compris les fondateurs de l'Union, quand ils ont créé les écoles publiques accessibles à tous et en ont fait la première institution du pays: car, ne l'oublions jamais, c'est l'école publique qui a fait l'Union ce qu'elle est et c'est elle qui l'a rendue possible, qui en assure la grandeur et la prospérité. Ils étaient pénétrés de cette idée qu'un peuple d'hommes instruits est un peuple de nobles, qu'un peuple de savants est un peuple de rois. C'est de ce principe qu'ils sont partis pour verser les libertés à pleines mains sur les citoyens quels qu'ils fussent, à quelque section, à quelque parti qu'ils appartinssent.

L'idée était juste et ils ont réussi au-delà de toutes leurs espérances. Que si les parents n'ont pas les moyens de payer l'école, il faut que quelqu'un la paie pour eux, et ce quelqu'un ce ne peut être que l'Etat ou tout au moins, la communauté civile ou politique. Les résultats merveilleux dont nous sommes les témoins prouvent que les pères de notre République avaient cent fois raison.

C'est là ce qui inspire à nos professeurs des deux sexes une si légitime fierté. Ils savent quel rôle important ils jouent dans notre société et ils veulent s'en rendre dignes. Ils connaissent toute l'étendue de leurs devoirs et pour les remplir, il n'est pas de sacrifices qu'ils ne fassent. Nous les voyons se constituer en société, hommes et femmes, pour se compter, pour s'éclairer mutuellement et doubler la puissance qu'ils exercent sur la jeunesse.

Ceux de la Louisiane viennent de se réunir dans une de nos paroisses rurales pour causer familièrement entr'eux et entr'elles de leurs affaires.

C'est la paroisse Ste Marie qui avait été cette fois choisie pour lieu de rendez-vous.

Tout l'Etat y était représenté et les moindres petits villages y avaient envoyé des délégués. Il se dit d'excellentes choses dans ces réunions, et bien des Européens seraient étonnés de la hauteur des vues qui y sont exprimées, de l'importance des questions qui y sont débattues.

Nous ne pouvons malheureusement pas les citer; il faut nous borner à donner une froide nomenclature des personnes qui y assistaient, notamment celles qui appartiennent à notre corps enseignant de la Nouvelle-Orléans.

L'assemblée est présidée par le surintendant de l'Education Calhoun, par le président de l'Université Tulane, Alderman, et par six professeurs de l'Université d'Etat.

Voici les noms des notabilités de la Cité du Croissant qui se sont rendues à ce congrès de l'éducation.

Parmi ces hommes:

E. A. Alderman, président de la Tulane University; le surintendant Warren Easton; les assistants-surintendants John R. Conniff et N. T. Bauer; les surintendants d'Etat J. V. Calhoun, J. H. Rapp, Prof. C. A. Smith, Prof. R. L. Himes, Dr F. H. Billings, Prof. A. M. Herget, Prof. E. L. Scott et Prof. T. H. Harris, de la State University à Baton Rouge; Prof. A. M. Henden, d'Alexandrie; Prof. W. W. McClure, de Summerville, Lne., High School; L. J. Vaughan, principal du Poydras Institute à Newroads.

La délégation des dames de la Nouvelle-Orléans se compose comme suit:

Miles Marion Brown, M. C. Hanson, C. Stuart, K. Eastman, M. E. Sommerville, B. McConnell, G. Byrne, K. Hurley, A. Shallehan, Mmes J. Reed, J. Fournier, Miles C. Jacquet, N. Burgoyne, A. J. Flanagan, M. Bridgius, K. Riggs, E. Riggs, F. Bohne, A. Jones, M. Seemann, T. Seeman, M. S. Wilson, M. Hemenway, R. Hemenway, Florence H. Arbo, Marie Kronenberger, L. White, E. Bentley, M. Forshee, N. Hernon, C. Aitkens, M. C. Harte, C. Ford, K. White, Miles Moake, Mme L. W. Smith, Miles Emma C. Read, Annie Jones, Frédérick M. Seller, E. Burgoyne, Hafkesbring, E. A. Waldo.

Un comité avait été chargé de préparer dans la petite ville de Franklin des appartements convenables pour toutes les dames qui sont confortablement logées.

# AVIS SPECIAUX.

United States Safe Deposit and Savings Bank, No 207 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, le 28 décembre 1901—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque aura lieu à la maison de Banque MERCREDI le 8 janvier 1902, de 11 heures A. M. à midi.

H. F. WARNER, Caissier.

28 déc—28 janv date

Le bureau des directeurs de la New Orleans City Railroad Company a déclaré un dividende sur le stock préféré de Deux dollars et cinquante sous ($2.50) par action payable le 10 janvier 1902 aux actionnaires enregistrés le 31 décembre 1901. Les chèques seront expédiés par la poste en paiement. Les livres de transfert de la compagnie pour le stock préféré seront fermés du 1er au 10 janvier inclusivement.

JOHN G. WOODS, Secrétaire.

26 déc—26 au 10 jan inc

Banque Nationale Hibernia.—Nouvelle Orléans, Lne., 24 décembre 1901—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende annuel de $10.00 par action a été déclaré des profits des derniers six mois payable sur demande après le 1er janvier 1902.

CHARLES PALFREY, Caissier.

25 déc—1 som

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle Orléans, 24 déc. 1901—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semestriel de QUINZE DOLLARS PAR ACTION a été déclaré des profits de ces six mois, payable le 2 janvier 1902.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

25 déc—8f

NOUVELLE ORLEANS, LNE., 22 Décembre 1901—Les soussignés ont formé une association pour l'exercice de la loi, sous le nom de la raison sociale de ZENGEL, THOMAS & SUTHON, ayant ses bureaux au No 627 rue Gravier, entre Camp et St-Charles.

FRANK ZENGEL,
FRANK B THOMAS,
HUGH S. SUTHON.

24 déc—1 som

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer Orléans — Nouvelle Orléans 9 décembre 1901. Avis est par le présent donné qu'une réunion des actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer Orléans est appelée, pour être tenue au Bureau de la Compagnie, à l'enseigne des rues Laharpe et White, en cette ville le 22me jour de janvier 1902, à 3 heures P. M., dans le but de statuer sur les franchises et privilèges conférés sous les ordonnances 786 N. C. S. et 940 M. C. S. et dans le but de statuer sur la proposition par ladite corporation de l'émettre des bons, jusqu'au montant de et n'excédant pas $700,000 portant intérêt n'excédant pas 5 0/0 et garanti par une hypothèque sur la propriété de la Corporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs.

JOS. D. BELL, Secrétaire.

22 déc—22 au 22 jan

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet—Nouvelle Orléans, le 24 décembre 1901—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 7 janvier 1902, à 7.30 heures P. M., pour la construction d'un quai complet sur le fleuve à la tête de la rue Agania, dans le troisième district. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le labeur et le matériel nécessaires à la construction complète du quai, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de cinq cents dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, les plans et blancs de soumissions peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet.

Les soumissions devront porter au dos "Soumissions pour la construction du quai de la rue Agania" et être adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions audit jour et à ladite heure.

25 déc—25 au 7 jan inc

Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

No 337 rue Carondelet.

Nouvelle Orléans, le 7 décembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au mardi 7 janvier 1902, à 7.30 heures P. M., pour la construction d'un quai complet sur la devanture du fleuve à la tête de la rue Market. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète du quai, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés.

Le Board se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, plans et formes en blanc de soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de la Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet.

Les soumissions devront être endossées "Soumission pour la construction du quai de la rue Market" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président du Board des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à ladite date et heure.

8 déc—au 7 jan inc

# DÉCÈS

NICKS—Décédée, vendredi 27 décembre à 9.30 heures A. M. âgée de 32 ans MLLE SOPHIE NICKS, native de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les officiers et membres de la Société des Dames de Donation Mutuelle sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 28 décembre, à 10:30 précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1226 rue St Claude, entre Hôpital et Quartier.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

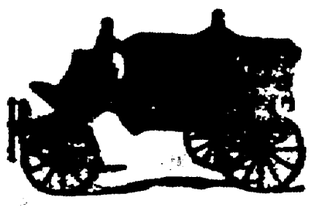

Raoul Bonnet, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1042.

Telephone No 608.
F. Laudumiey & Co.
Limited

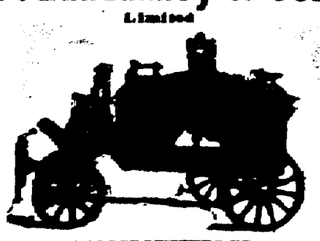

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

TELEPHONE 889.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept 1901—1an

## AVIS D'ELECTION.

Banque Nationale Germania.—Nlle-Orléans, le 14 décembre 1901—L'élection annuelle pour NEUF DIRECTEURS pour servir pendant l'année suivante sera tenue à la maison de banque MARDI, le 14 janvier 1902, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

F. DIETZE, Caissier.

15 déc—à date

# PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Mariage. Jeune Français cultivé possédant affaires d'art de haute valeur, cherche connaissance, jeune fille, goûts artistiques. Anonyme, Poste Restante.

28 déc—1f

ON DEMANDE une cuisinière.—S'adresser, avec recommandations, au No 926 rue Dumaine.

27 déc—

POUR VOS LUNETTES ET PINCE-NEZ allez chez N. Bellamore, 309 rue Royale, opticien diplômé de Paris et de Philadelphie, possesseur des dernières méthodes pour examiner la vue. Prix modérés. On examine la vue gratuitement.

22 déc—1 som.

ON DEMANDE—Des messieurs comme solliciteurs pour la compagnie du Gaz, commission libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien éduqués et être bien recommandés. Seuls les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs des positions salariées seront données. Compagnie du Gas, bureaux au premier étage, rue Baronne.

5 sept—

lanternes du landau, attirantes étoiles qui l'hypnotisaient dans son ombre....

Tout s'évanouissait pour lui devant cette voiture hermétiquement close....

Rien n'existait plus que le caprice à satisfaire....le nouveau crime à commettre....

Le fiacre conservait sa distance.

On avait suivi une partie de la rue de Rivoli, et, dans toute sa longueur, la rue Saint-Antoine.

Misériès reconnut bientôt la place de la Bastille.

Ici, le quartier lui était peu familier. Il dut lire au coin des rues, pour s'orienter, les plaques indicatrices éclairées par les réverbères.

On s'engagea, toujours au trot, dans la rue de Montreuil.

— Où vont-ils? se répétait d'Aublincourt, très intrigué, lorsqu'on fut en pleine banlieue.

Volontairement, son cocher espaçait maintenant l'intervalle pour que la filature ne fût pas remarquée sur cette route moins fréquentée.

Enfin, la voiture s'arrêta devant la haute grille d'une propriété située à l'entrée de Montreuil-sous-Bois.

C'étaient une vaste construction et un parc enclos de murs assez élevés.

—Halte!....ordonna Misériès à son cocher.... Attendez-moi ici.

Rapidement, d'Aublincourt mit pied à la terre et se dissimula contre une haie bordant la route à quelques pas.

Nul ne pouvait le remarquer, et il était, lui, bien placé pour tout voir et tout entendre.

La porte de la grille s'ouvrit, comme si l'on attendait la visite.

Deux hommes parurent.

Un des hommes du landau en descendit, et offrant sa main à Lucienne pour l'aider, il lui dit:

—Nous sommes arrivés, madame. Voulez-vous suivre vos amis? Voyez, ils ne vous quittent pas.

Lucienne obéit docilement, sans répondre.

Elle s'éloigna avec les deux hommes. Ceux ci paraissaient avoir reçu des instructions.

Puis Misériès entendit encore l'inconnu ajouter:

—M. de Lesterelles, si vous voulez me suivre....

L'agent de change descendit à son tour, pendant que le cocher faisait tourner la voiture criant sur les allées sablées pour entrer dans la remise.

— Pourvu que cette horrible incertitude ne se prolonge pas! dit le père de Lucienne à son compagnon. Pourvu que j'aie demain des nouvelles de mon gendre....

—Nous sortirons de ce mystère quand Mme Chavenière aura recouvré complètement l'esprit.... Elle seule nous renseignera sur les scènes terribles qui ont provoqué sa démence.

—Oh! docteur, guérissez la vite!....

—Ma conviction est que la disparition de M. Jacques Chavenière se rattache à l'affaire Misériès. Votre gendre doit être au pouvoir de la bande anarchiste.. Or, comme le chef de cette bande est pris, après avoir été frappé vraisemblablement par un de ses complices, je crois....

L'assassin ne put entendre le reste de la phrase. Les interlocuteurs étaient entrés dans le parc après avoir fermé à clef la porte de fer. Ils prenaient la direction de la maison, et leurs voix s'assourdissaient.

Mais le bout de conversation que Raymond venait de surprendre ouvrait au scélérat un horizon inespéré.

La nuit cacha dans son ombre l'énigmatique sourire qui releva les plis de sa bouche.

Il regagna son fiacre, et, secouant le cocher qui commençait à dormir:

—Dites moi, connaisez-vous ce bâtiment et ce parc?

—C'est la maison de santé du docteur Nozeroy.

—Maison de santé?

—Pour fous et malades.

Misériès en savait assez. Il lui était facile de déduire le reste.

Il reprit la voiture pour rentrer à Paris. Lorsqu'il descendit, rue d'Alésia, son parti était pris et son programme tracé.

—Ah! murmura t-il, cyniquement goulailleur, prends garde, ma petite alouette! Je saurai bien t'ouvrir les portes de ta cage. Moi, quand je vais à la chasse, je n'aime pas à revenir bredouille....

## XXI

### LE FAUX MARI.

Le lendemain soir, en quittant la champignonnière pour revenir à Paris, Misériès emmena le Vieux-Polonais.

Chemin faisant, il lui dit, mystérieusement:

—J'aurais besoin des services de mon secrétaire.

—Présent!....

—Aiguise ta plume, Mégot.

—Elle est toujours aiguisée, ma bonne plume de Tolède.

—Bien. Accompagne-moi.

Misériès conduisit son complice dans un débit du boulevard Kellermann où, après avoir commandé deux consommations, il demanda un buvard.

Il sortit alors un papier de sa poche et le remit au Vieux-Polonais.

—Tu vois cette écriture? lui dit-il. Pourrais-tu l'imiter?

—Rien de plus facile, chef.

—Applique-toi, alors. Voici un brouillon de lettre. Copie le en lui communiquant l'empreinte, la marque du modèle.

Le visage de Mégot, en lisant le papier, exprima la plus vive surprise.

—Ça t'épate! dit le comte. Sois stupéfait si tu veux, mais sois muet.

—Comme la tombe.

—Bon. Mets-toi à l'ouvrage. Et, quand tu auras fini, insère cette carte de visite dans la lettre.

Mégot jeta les yeux sur le rectangle ivoirin que lui tendait le chef. Il lut:

JACQUES CHAVENIÈRE
Ingénieur de l'Etat,
46 bis, Cours la Reine, Paris.

—Un trophée de votre expédition rue Saint-Honoré? dit l'ex-employé de banque.

—Juste.

—Ah! chef, vous tirez parti de tout.

Misériès, flatté, alluma une cigarette, tandis que son complice confectionnait la fausse missive.

Dix minutes après, elle était terminée. Le comte anarchiste l'examinait attentivement, en en comparant le texte avec celui du modèle, d'un œil méticuleux.

La ressemblance des deux écritures était frappante. Tout: allure générale, accentuation, ponctuation, signature, s'adaptait exactement à l'original.

L'ancien contrebandier avait été aussi habile que minutieux.

—Parfait! déclara Misériès avec admiration.

Il mit sous enveloppe, sans oublier la carte de visite. Ensuite, sous sa dictée, Mégot libella ainsi la suscription:

Personnelle
Monsieur le docteur NOZEROY,
Directeur de la maison de santé,
Montreuil-sous-Bois.

—Ça y est, dit l'ex commis de la Banque centrale.

Il ferma l'enveloppe et tendit le pli à d'Aublincourt.

***

Le lendemain matin, le comte, de retour chez Monsignor, trouva la Môme-Champignon seule dans la grande salle.

Il se composa un sourire pour aborder sa maîtresse. Manola demeura de marbre.

L'Espagnole n'oubliait rien de la scène d'avant hier. Elle n'avait encore, dans le cœur et sur les lèvres, que des paroles de malédiction et de menace pour l'être, tant adoré jadis, qui lui cachait le sort de sa fille.

Où l'avait il fait disparaître, la pauvrette? Qu'était elle devenue, pendant que le misérable faisait succéder les mensonges aux mensonges et que le cœur de Manola saignait pendant tant de mois?

Il lui avait brisé l'âme, à l'ombrageuse maîtresse.

Cela elle ne le pardonnerait pas.

Misériès lui tendit la main. Elle feignit de ne pas remarquer ce geste.

—Tu boudes? demanda-t-il.

—Non. J'ai de la peine.

—Je t'apporte de la joie.

—Oh! c'est l'adresse de la maison où vit ma fille, n'est-ce pas? fit la Môme déjà vibrante d'espoir. Parle, parle vite, Misériès; où est notre enfant?

—Tu le sauras. Mais demain, quand tu m'auras rendu un service.

—Un service?.... Dis?.... Que faut-il faire?

—Porter cette lettre à Montreuil-sous-Bois.

—A qui?

—Au docteur Nozeroy, le directeur de la maison de santé. Tout le monde t'indiquera le local.

— Pourquoi n'envoyez-vous pas cette lettre par la poste?

—Elle risquerait de s'égarer. Il s'agit d'une affaire importante et urgente. Je veux la réponse de suite.

—Bien. J'irai, chef. Quand faut-il partir?

—Demain de bonne heure, car le docteur ne reçoit que le matin, entre huit et onze.

—A huit heures, je serai à Montreuil.

—C'est cela. Remets le pli et attends la réponse. Mais sois discrète, surtout. Voici la lettre.

*A continuer.*

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles. Livrées à domicile.